Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

# Moins de femmes mairesses en Provence



**L’extension des listes paritaires aux élections municipales pour les communes de moins de 1 000 habitants n’a pas totalement donné les effets escomptés. Si au niveau national, le nombre de femmes élues conseillères municipales est mécaniquement passé de 37,6 % en 2020 à 47,7 % en 2026, le nombre de femmes élues maires quant à lui n’est qu’en très légère progression (+1,5 %). En Provence, dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse le nombre de femmes élues maires de leur commune est même en recul. Il est passé de 103 mairesses à 89 sur un total de 468 communes.**

L’obligation ne fait pas tout. La réforme électorale du printemps 2025, imposant la parité entre femmes et hommes dans les listes aux élections municipales n’a pas vraiment abouti à une augmentation du nombre de mairesses. Si au niveau national ce chiffre est en très légère progression, on peut constater qu’en 2026, sur les 10 plus grandes villes françaises, seules deux femmes sont maire (Johanna Rolland à Nantes et Catherine Trautmann à Strasbourg), contre trois en 2020, dont Paris.

### Une baisse qui s’inscrit à contre-courant de la petite dynamique nationale

Les chiffres communiqués par le Ministère de l’Égalité femmes – hommes montrent que dans les 3

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse le nombre de mairesses est en recul de 13,5 %, passant de 103 en 2020, à 89 en 2026. Si on regarde en détail, les Bouches-du-Rhône par contre voient leurs nombres de mairesses progresser, passant de 17 à 20, en 2026 (sur 119 communes). A contrario, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le nombre de femmes maires est passé de 50 à 42 (sur 198 communes) et pour le Vaucluse le chiffre passe de 35 à 29 (sur 151 communes). Une baisse qui s'inscrit à contre-courant de la petite dynamique nationale.

Claude Bouliou, Présidente de l'association des femmes élues dans les Alpes-de-Haute-Provence, déplore cette situation où « les femmes se heurtent encore à un plafond verre pour le rôle de maire ». D'autres observateurs estiment que ce manque de candidates résulte du maintien d'une position dominante des hommes et du recul pris par les femmes face à un univers jugé trop dur, voire violent. De son côté, le Ministère de l'Égalité femmes – hommes estime que l'augmentation du nombre de femmes dans les conseils municipaux pourrait donner l'envie à certaines de conduire des listes. Comme un déclic.

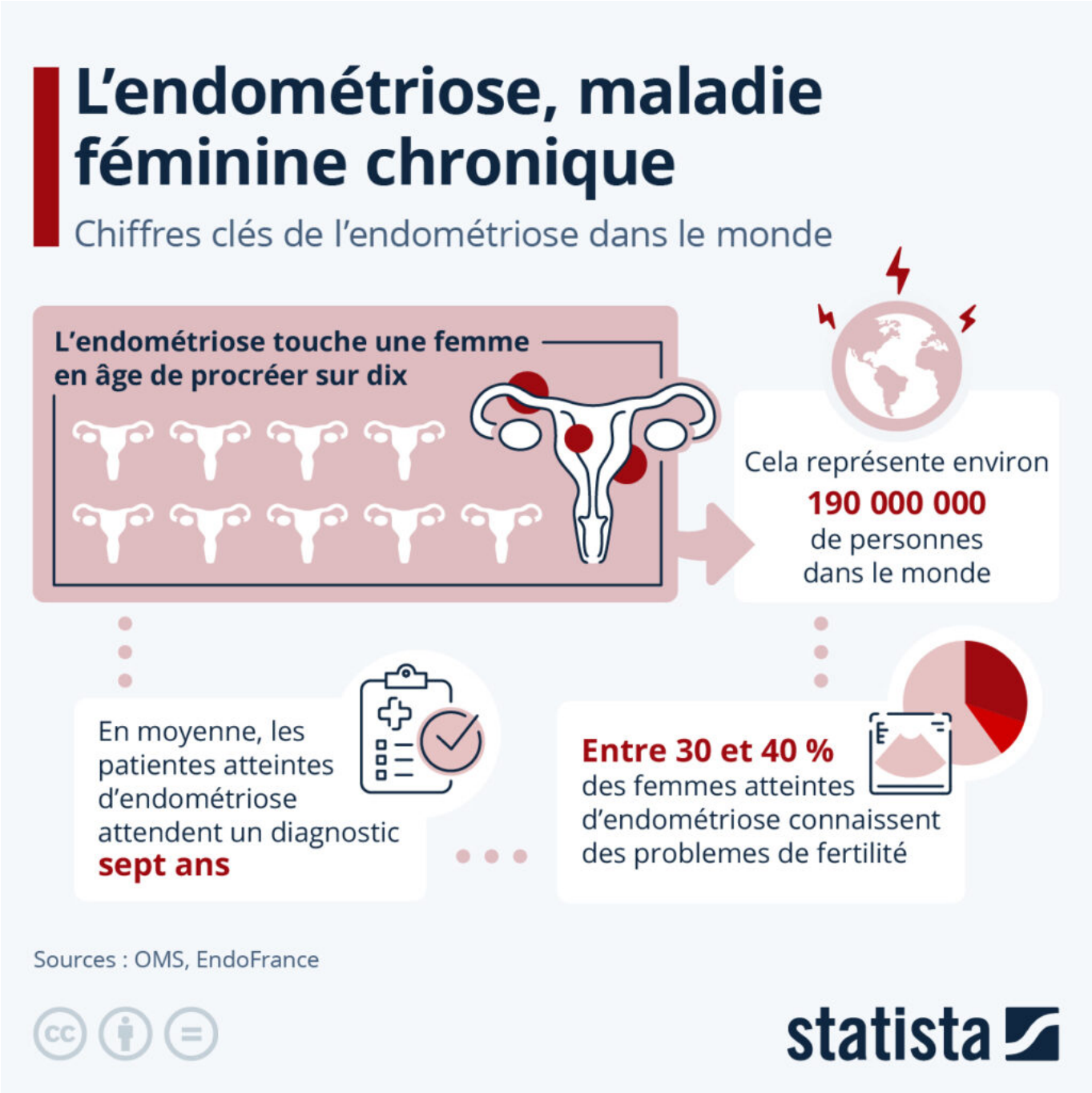
www.elueslocales.fr

---

# L'endométriose, maladie féminine chronique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026




Le 16e Congrès mondial sur l'endométriose s'ouvre aujourd'hui à Sydney. Organisé par la Société mondiale de l'endométriose, cet événement, qui réunit des experts du monde entier, a pour but de promouvoir une meilleure compréhension de cette maladie, dont les causes restent inconnues, ainsi qu'un meilleur accompagnement des patientes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Comme le montre notre infographie, basée sur des données de l'Organisation mondiale de la santé ainsi que de l'association française de lutte contre l'endométriose EndoFrance, les femmes atteintes d'endométriose attendent actuellement sept ans en moyenne pour recevoir un diagnostic. L'endométriose peut en effet souvent présenter des symptômes qui imitent d'autres pathologies et contribuent à retarder le diagnostic, mais la maladie elle-même est également difficile à diagnostiquer : si une échographie pelvienne, une IRM ou bien un examen radiographique de l'utérus et des trompes peuvent aider à identifier l'endométriose, seule la visualisation chirurgicale par laparoscopie est jusqu'ici en mesure de la confirmer.

Les symptômes de l'endométriose sont multiples, et certains ont un impact sévère sur la qualité de vie des personnes atteintes de cette pathologie. Ils incluent entre autres : règles douloureuses, fatigue chronique, infertilité, troubles digestifs et urinaires, douleurs pelviennes et lombaires ou encore dyspareunie (douleurs lors des rapports sexuels). On estime actuellement que 30 à 40 % des femmes atteintes d'endométriose connaissent également des problèmes de fertilité, et 70 % souffrent de douleurs chroniques invalidantes. Il n'existe aujourd'hui pas de traitement définitif de l'endométriose.

De Valentine Fourreau pour Statista

---

# Les violences gynécologiques et obstétricales

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



**A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes qui s'est déroulée samedi dernier, plusieurs avocats du barreau d'Avignon ont proposé un éclairage sur ce thème. Maître Clémence Marino-Philippe aborde ici les violences gynécologiques et obstétricales.**

« Tout d'abord, il est important de préciser que cette notion est inconnue en droit positif ; elle se définit par rapport à des manquements à des obligations sur un plan civil et à des infractions sur le plan pénal, commis à l'occasion d'actes de soin gynécologiques et obstétricales. Il est également intéressant d'ajouter que ce thème est plutôt récent puisqu'auparavant, les accouchements se faisaient dans la sphère du domicile, sans intervention de tiers ou d'une quelconque structure. Dans tous les cas, on abordera d'abord ces violences sur le plan civil avant de les appréhender sur le plan pénal. »

**Les violences gynécologiques et obstétricales sanctionnées sur le plan civil**
« C'est la simple application du régime de la responsabilité classique, nécessitant l'existence d'une faute, d'un préjudice et d'un lien de causalité entre les deux. On va ici se concentrer sur la notion de faute, dans la mesure où elle obéit quand même à des dispositions spécifiques. Le lien de causalité et le préjudice ne sont pas à eux étudiés ici puisqu'ils obéissent aux règles du régime de droit commun. »

« Pour engager la responsabilité d'un professionnel de santé quel qu'il soit, il faut donc caractériser l'existence d'une faute, comme le précise l'article L 1142-1 du Code de la santé publique, lequel rappelle que :

« *Hors le cas où leur responsabilité est encourue en raison d'un défaut d'un produit de santé, les*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

*professionnels de santé mentionnés à la quatrième partie du présent code, ainsi que tout établissement, service ou organisme dans lesquels sont réalisés des actes individuels de prévention, de diagnostic ou de soins ne sont responsables des conséquences dommageables d'actes de prévention, de diagnostic ou de soins qu'en cas de* ***faute*** ».

Dans ce cadre, plusieurs types de fautes peuvent être caractérisés.

**I/ La faute d'ordre technique**
Elle est définie à l'article R 4127-32 du Code de la santé publique qui énonce que :

« *Dès lors qu'il a accepté de répondre à une demande, le médecin s'engage à assurer personnellement au patient des soins consciencieux, dévoués et fondés sur les données acquises de la science, en faisant appel, s'il y a lieu, à l'aide de tiers compétents* ».

**II/ La faute d'information et de non-respect du consentement**
« Elles sont issues de la loi Kouchner du 4 mars 2002, aujourd'hui codifiées aux articles L 1111-2 et L 1111-4 du Code de la santé publique qui imposent donc au médecin d'informer sa patiente et d'obtenir son consentement. »

« A côté des sanctions prononcées sur le plan civil, les violences gynécologiques et obstétricales sont sanctionnées sur le plan pénal, même si c'est plus rare. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Maître Clémence Marino-Philippe, avocate au Barreau d'Avignon

**Les violences gynécologiques et obstétricales sanctionnées sur le plan pénal**
« Là encore, il n'y a pas d'infraction de violences gynécologiques et obstétricales mais les faits commis vont pouvoir trouver une qualification pénale.

- Les violences sexuelles. Tout geste du praticien dans cette matière se déroule sur une ou des parties intimes de la patiente mais c'est le contexte dans lesquels sont donnés les soins qui permettent de démonter ou non une atteinte d'ordre sexuel.
- La non-assistance à personne en péril.
- Le retard dans la prise en charge.
- Violation manifeste d'une obligation de prudence ou de sécurité.
- Mauvaise orientation de la patiente malgré les symptômes.
- Blessures involontaires.

Telles sont les éléments qui pouvaient être apportées à ce large sujet que représentent les violences gynécologiques et obstétricales, qui ne concernent *de facto* que les femmes et qu'il était important

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

d'aborder dans le cadre de la conférence du 7 mars 2025 sur le droit des femmes à disposer de leur corps et plus globalement de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2025. »

« Dans ce cadre, un des enjeux majeurs dans ce domaine reste encore aujourd'hui le non-respect du consentement et de la volonté de la patiente, qui parmi de nombreux exemples, va se voir imposer des soins ou des actes qu'elle ne le souhaitait pas.
Mais le principal enjeu, ne serait-il pas, dans le respect du serment d'Hippocrate, d'apporter plus d'humanité dans la prise en charge des patientes, dans un moment qui touche le plus à leur intimité ou à leur dignité ?
Combien d'exemples peuvent-ils être encore cités sur des réflexions à propos d'une patiente qui fait trop de bruit pendant son accouchement ou qui est en surpoids ? Combien de réflexions sur des patientes admises pour des IVG ? La réponse est qu'il y en a encore beaucoup trop et que le prise en charge avec humanité et humanisme de ces patientes reste un enjeu fondamental. »

**Maître Clémence Marino-Philippe, avocate au Barreau d'Avignon**

---

# Méduse victime et arme



**A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes qui s'est déroulée samedi dernier, plusieurs avocats du barreau d'Avignon ont proposé un éclairage sur ce thème. Focus**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

**avec Maître Lina Mourad sur le mythe de Méduse qui concentre, à lui seul, un grand nombre des maux qui concernent les femmes d'aujoud'hui.**

« Méduse, violée par un homme Poséidon et punie par une femme Athéna, nous révèle ce qui malmène le corps féminin : viol, excision, mariage forcé ou encore sexisme ordinaire est le fait d'un homme mais que la punition injuste de la victime peut aussi venir des femmes qui entourent la victime. Devenue hideuse, elle va user de son nouveau pouvoir pour détruire et se protéger. Ses cheveux de serpents et son regard pétrifiant, incarne la peur et l'interdit, mais aussi une force redoutable. Dans la mythologie grecque, elle est à la fois victimeet arme. Car, elle a été punie injustement pour une transgression dont elle n'est pas responsable. »

« Ce mythe nous rappelle que les blessures infligées aux femmes dans leurs corps peuvent les changer complètement et les conduire à ne plus avoir confiance en personne, les privant de toute joie et d'amour. La seule solution de survie est la mise à l'écart des autres. »



Maître Lina Mourad, avocate au Barreau d'Avignon

**Une double peine**

« La femme victime vit alors une double punition, la violation de son corps et son exclusion parfois inconsciente de sa propre féminité par elle-même et par la société. Être aux côtés des femmes victimes de violence dans leur corps montre l'importance de comprendre les raisons derrière les actions des autres, surtout quand ils ont été blessés. Et c'est en découvrant leur souffrance qu'on peut les aider à guérir. C'est un message puissant sur l'empathie et la guérison.Denis Mukwege, aux côtés des victimes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

d'excision en Afrique, surnommé 'l'homme qui répare les femmes', rappelle que derrière chaque victime, il y a une personne avec une histoire et une famille. »

« Avec cette journée du 8 mars, tentons de regarder au-delà des apparences, à chercher à comprendre les raisons derrière les actions des autres, surtout lorsqu'ils ont été blessés. L'importance de l'empathie et du soutien pour aider les autres à guérir pour que la vie renaisse dans le corps des femmes blessées et que l'œuvre de mort de l'auteur de l'agression ne prospère pas. »

**Maître Lina Mourad, avocate au Barreau d'Avignon**

---

# Les femmes et l'immobilier : Intuitives, persuasives mais … mauvaises en négociation !



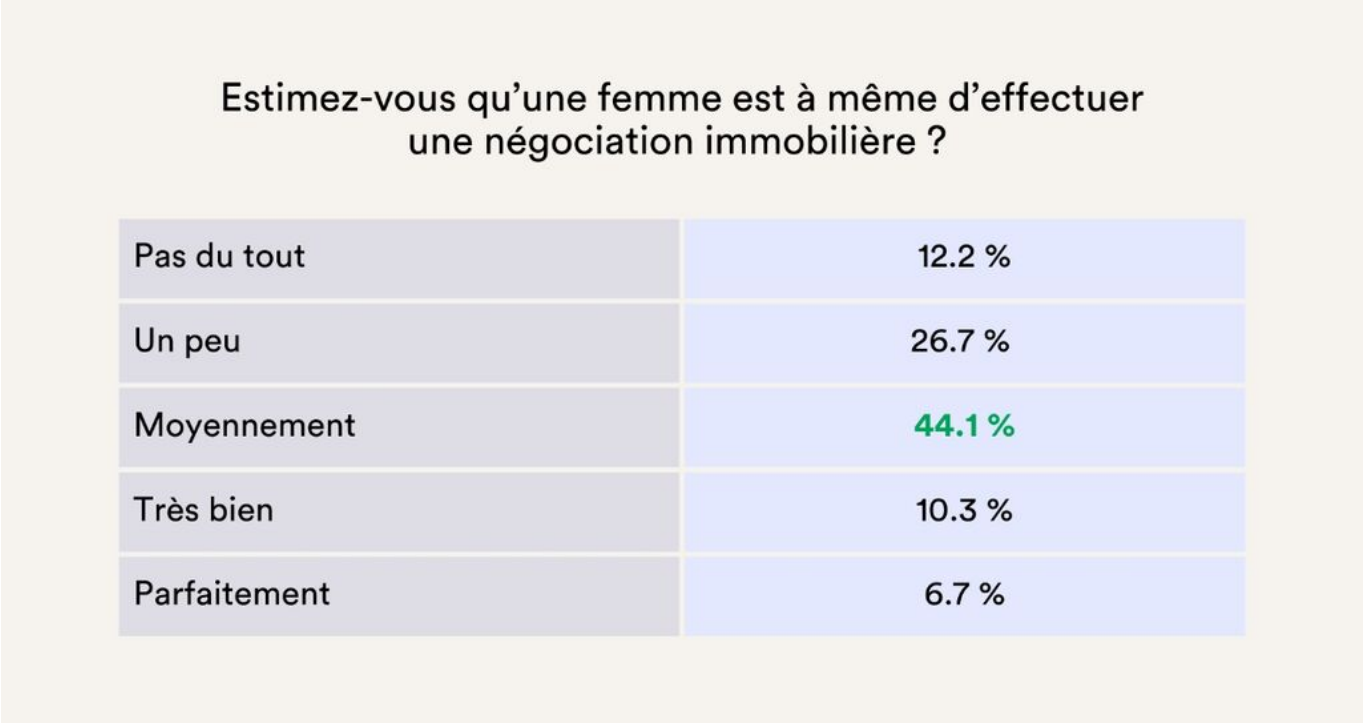
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

**À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le site d'annonces immobilières PAP (Particulier à Particulier) a voulu savoir comment les hommes perçoivent le rôle des femmes dans les décisions immobilières. Intuition, sens du détail, capacité à négocier… 1 200 hommes ont été interrogés* et leurs réponses sont parfois flatteuses… parfois un peu moins.**

**L'intuition féminine pour dénicher la perle rare : mythe ou réalité ?**
Lorsqu'il s'agit de flairer la bonne affaire, les hommes semblent partagés : 43,2% attribuent un score moyen (3/5), tandis que 48,7% leur donnent une note de 4 ou 5. En clair, les femmes ont bien un 6e sens pour repérer les bons plans… mais pas dans tous les couples. Peut-être faudrait-il leur laisser plus souvent la main sur les visites ?

**Rendre une visite plus chaleureuse ? Ça, c'est du solide !**
Sur ce point, les résultats sont sans appel : 66,2% des hommes reconnaissent que les femmes savent transformer une simple visite en une véritable expérience humaine (notes de 4 et 5). Ce talent naturel pour créer du lien pourrait bien être l'atout secret des meilleures ventes… À méditer, messieurs.




Crédit : PAP

**Repérer les défauts d'un bien : 10/10 aux deux yeux ?**
Les résultats sont plus nuancés : 43,2% des hommes donnent un 3/5, et seuls 39,2 % estiment que les femmes excellent dans cet exercice (notes de 4 ou 5). Conclusion ? Elles repèrent sûrement les petites failles, mais peut-être pas toutes… ou alors, elles ne veulent pas casser l'ambiance ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

**Rassurer un acheteur ou un vendeur : les femmes en mode médiatrices**
Sur ce point, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 48,7 % des hommes estiment que les femmes sont particulièrement douées pour apaiser les tensions et réconforter leur interlocuteur (notes de 4 et 5). Faut-il y voir une question d'empathie naturelle ou une capacité à ménager toutes les susceptibilités ? Dans tous les cas, c'est un vrai super-pouvoir en immobilier.



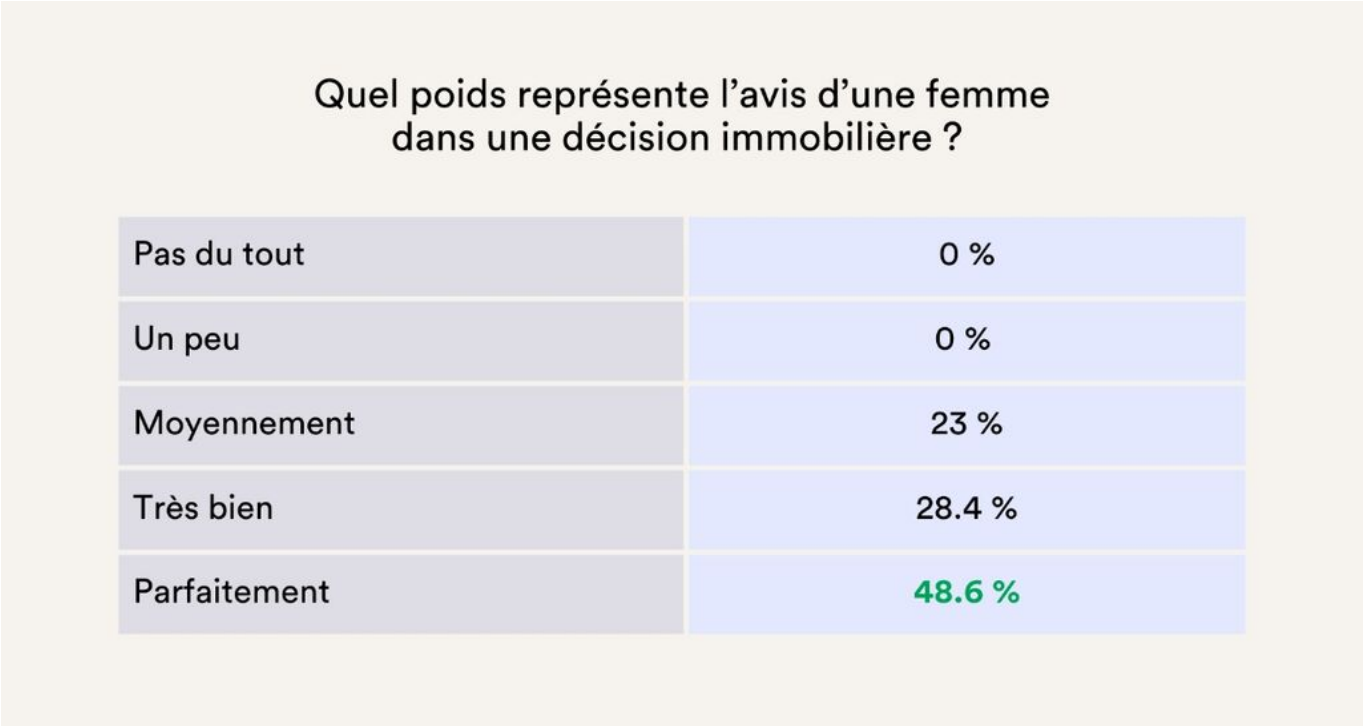
© DavideAngelini/Shutterstock

**La négociation : le talon d'Achille féminin ?**
C'est 'LE' point qui fâche. Avec seulement 17 % des hommes qui accordent aux femmes une note de 4 ou 5, il semblerait que leur capacité à négocier soit sous-estimée. Pourtant, peut-être est-ce là leur véritable force ? Donner l'illusion de la docilité pour ensuite imposer sa vraie loi. Un moyen ô combien plus efficace d'arriver à ses fins…

**Le poids de l'avis féminin : qui en doute ?**
Pour ceux qui n'étaient pas encore sûrs, le dernier chiffre est sans équivoque : 77 % des hommes considèrent que l'avis d'une femme pèse fortement dans une décision immobilière (notes de 4 et 5). En résumé : elles négocient peut-être moins (ou du moins, c'est ce que pensent ces messieurs), mais quand elles parlent, on les écoute.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026




Crédit : PAP

En conclusion, les femmes sont perçues comme intuitives, chaleureuses, rassurantes et influentes dans les décisions immobilières. Seul bémol : leur capacité à négocier est sous-estimée… mais on soupçonne que certaines préfèrent simplement laisser croire qu'elles ne négocient pas, avant de rafler la mise.

L.G.

**Étude menée du 24 au 28 février 2025 auprès de 1 231 hommes. Six questions fermées leur ont été posées, avec une évaluation de l'intervention des femmes sur une échelle de 1 à 5 (5 représentant la meilleure note).*

---

# Maladies et troubles féminins au travail : Que dit la loi, que font les entreprises ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



**Les femmes sont d'évidence des salariées comme les autres… A ceci près qu'elles font face à des contraintes et des désagréments propres à leur physiologie. Règles douloureuses, endométriose, allaitement, ménopause : que dit la loi aujourd'hui, quelles sont les propositions actuellement formulées pour améliorer leur quotidien, que font les entreprises ? En amont de la journée internationale des droits de la femme qui se tiendra ce samedi 8 mars, l'éclairage d'Axel Wantz, juriste aux Editions Tissot.**

**Le congé menstruel verra-t-il le jour ?**

Il n'existe pas de congé menstruel dans la loi française aujourd'hui, contrairement au Japon, à la Corée du Sud, ou plus récemment l'Espagne. Pour tenter de répondre à la souffrance des règles douloureuses et incapacitantes (qui concerne près d'une femme sur deux), il se présente depuis peu comme une solution possible.

Mais les différentes propositions de loi permettant aux femmes de prendre un congé menstruel n'ont pas abouti, les opposants arguant des risques en termes de discrimination et de confidentialité.

Cependant les partenaires sociaux s'emparent progressivement du sujet et quelques entreprises et organisations l'ont expérimenté. Le dossier de synthèse de ces expérimentations est disponible sur demande auprès du contact presse.

Il se concrétise majoritairement par l'octroi d'un jour mensuel de congé supplémentaire, voire d'un congé annuel supplémentaire de 13 jours ; nécessairement pris sur du temps de travail effectif et rémunérés comme un congé payé classique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

**Quels aménagements possibles pour les salariées souffrant d'endométriose ?**
L'endométriose, qui touche près d'une femme sur dix, est une maladie qui peut engendrer des symptômes imprévisibles, incapacitants et douloureux : douleurs aiguës, fatigue chronique, ou encore troubles urinaires ou digestifs.
Des troubles qui vont impacter la vie professionnelle des salariées, mais aussi celle de l'entreprise : organisation perturbée, tensions dans les relations de travail, baisse de la performance…

Pour aménager les situations de travail, l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail décline plusieurs propositions et bonnes pratiques :

● adapter les objectifs et les équipements, limiter les déplacements ;

● introduire un temps de récupération, proposer des horaires décalés, octroyer des jours supplémentaires de télétravail et aménager ses conditions de réalisation ;

● autoriser des absences supplémentaires avec maintien de salaire ;

● accompagner les salariées dans une démarche de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

**Comment allaiter son enfant sur son lieu de travail ?**
La loi autorise l'allaitement sur les lieux et pendant le temps de travail une heure par jour (30 minutes le matin et l'après-midi) pendant un an après la naissance. Ou pendant 20 minutes si l'employeur met à disposition des salariées un local dédié à l'allaitement (à l'intérieur ou à proximité des locaux affectés au travail). Cependant, il n'y est tenu que si l'entreprise emploie plus de 100 salariées et ces heures ne sont pas considérées comme du travail effectif et donc, pas rémunérées.
Dans son Rapport annuel 2023, la Cour de cassation suggère que toutes les femmes qui le souhaitent puissent effectivement allaiter leur enfant dans un local ou tirer leur lait. Elle préconise également de rémunérer la pause d'allaitement, conformément à la Charte sociale européenne.

**Les effets de la ménopause bientôt mieux pris en compte ?**
14 millions de femmes en France sont concernées par cette période qui affecte leur bien-être physique, mental et social. Or, la prévention se limite à la 'Semaine Santé des femmes' et au bilan de prévention pour les salariées de 45 ans à 50 ans. C'est pourquoi la proposition de loi déposée le 25 janvier par la députée Delphine Lingemann, propose :

● D'inclure l'apparition de la ménopause à la liste des facteurs à prendre en considération dans la visite médicale de mi-carrière pour lutter contre les risques de désinsertion professionnelle et mesurer l'évolution des capacités de la salariée.

● De faire bénéficier à ces salariées d'un examen de santé spécifiquement dédié à la prévention des risques liés à la ménopause et d'un examen d'ostéodensitométrie si des facteurs de risques de l'ostéoporose sont identifiés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

● D'expérimenter (pendant 3 ans maximum et dans 3 régions) l'arrêt de travail gynécologique pour les salariées touchées par des symptômes incapacitants liés à la ménopause.

Cette proposition de loi a été renvoyée à la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale et sera examinée à une date qui reste encore à arrêter.
Certains partenaires sociaux se sont déjà emparés de ce sujet et ont négocié, majoritairement à l'échelle des entreprises, des aménagements au profit des salariées concernées par la périménopause ou la ménopause, comme un jour de congé supplémentaire rémunéré.

---

# Table ronde sur le droit des femmes à disposer de leur corps



À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le CER (Centre d'enseignement et de recherche) Droit d'Avignon université et le Barreau d'Avignon organisent une table ronde sur le droit des femmes à maîtriser leur corps. Cinquante ans après la loi Veil et un an après l'entrée dans la Constitution

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

de la liberté garantie de recourir à l'IVG, où en sommes-nous aujourd'hui ? De la contraception à la GPA, en passant par les violences sexuelles et gynécologiques, cette conférence reviendra sur les grandes étapes de l'émancipation du corps des femmes et ouvrira le débat sur les enjeux actuels.
L'événement, librement accessible pour le grand public, se déroulera ce vendredi 7 mars au Campus Hannah Arendt sur le site de Sainte-Marthe de l'université d'Avignon. La table ronde se tiendra de 16h à 18h dans l'amphithéâtre AT03.

**Consultations juridiques gratuites**
Auparavant dans la journée, les avocats du Barreau d'Avignon vont proposer des consultations juridiques gratuites pour répondre à toutes les questions, notamment autour des droits des femmes. Ces consultations se tiendront sur rendez-vous et en toute confidentialité. Les rendez-vous seront d'environ 15 min. Les inscriptions sont réalisées via la plateforme de l'université : Prise de rdv via la plateforme e-uapv.fr / Consultations juridiques du 7 mars.
L'ensemble de ces rendez-vous auront lieu vendredi 7 mars, entre 9h30 et 11h30 en salle 1W18, toujours sur le site du campus Hannah Arendt.

**Justice restaurative**
Enfin, plus tôt dans la semaine une projection suivie d'une table ronde est proposée le mercredi 5 mars. Ainsi, dans le cadre des Semaines de l'égalité, Avignon Université organise une journée dédiée à la justice restaurative, un dispositif essentiel pour sensibiliser et lutter contre les violences sexistes et sexuelles.
Cet événement sera l'occasion de mieux comprendre cette approche, d'échanger avec des experts et de découvrir les dispositifs de signalement et d'accompagnement mis à disposition des étudiants et personnels. Il est réservé aux étudiants et personnels d'Avignon Université aura lieu dans l'amphithéâtre AT03.

L.G.

*Renseignements et inscriptions : conf-droit@universite.fr*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

AVIGNON UNIVERSITÉ

ORDRE DES AVOCATS Avignon



Conférence / Table ronde

Vendredi 7 mars 2025 | 16h ~ 18h

# Le droit des femmes à disposer de leur corps

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le CER Droit et le Barreau d'Avignon vous invitent à une table ronde sur le droit des femmes à maîtriser leur corps. Cinquante ans après la loi Veil et un an après l'entrée dans la Constitution de la liberté garantie de recourir à l'IVG, où en sommes-nous aujourd'hui ? De la contraception à la GPA, en passant par les violences sexuelles et gynécologiques, cette conférence reviendra sur les grandes étapes de l'émancipation du corps des femmes et ouvrira le débat sur les enjeux actuels.

Entrée libre
Pour les extérieurs à l'université, inscription à l'adresse *conf-droit@univ-avignon.fr*

CAMPUS HANNAH ARENDT
Site centre-ville - Bâtiment Sud
AT03

UNIV-AVIGNON.FR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

# La Parent'Elle : du soin et du bien-être au féminin



**Cécile Paulin a passé 30 années dans l'enseignement. Elle a décidé de changer de vie professionnelle il y a peu en créant La Parent'Elle, un espace dédié au bien-être et à la santé des femmes, à Mazan.**

« J'ai commencé ma carrière en tant qu'institutrice. J'ai ensuite occupé des fonctions de directrice d'école à Sault et à Mormoiron. En 2018, j'ai commencé une réflexion pour une réorientation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

professionnelle. J'ai également commencé une formation de praticienne en massage en 2019, à l'IFPR 84, sur une durée de 600 heures. J'ai alors entamé une réflexion sur la création d'un lieu collectif autour du bien-être » explique Cécile Paulin, créatrice de La Parent'Elle.
Elle complète son projet par une formation autour de l'accompagnement périnatal en tant que Doula (ndlr : personne aidant une femme et son entourage pendant la période périnatale). Cette maman de quatre enfants quitte alors l'enseignement en août 2023 et se lance dans l'entreprenariat, avec la création d'une micro-entreprise en octobre 2023.


Cécile Paulin, créatrice de La Parent'Elle.

**Un local à Mazan**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

La nouvelle cheffe d'entreprise a l'opportunité de récupérer les locaux du laboratoire d'analyses médicales de Mazan qui transfère son activité, sur une surface de 120m². Des travaux sont réalisés fin 2023. Elle est accompagnée dans son projet de création par Initiative Ventoux qui l'aide à peaufiner son business plan, avec un prêt d'honneur de 4 000€. Elle s'entoure toujours alors d'une équipe pluridisciplinaire d'expertes autour du bien-être féminin avec une diététicienne, une professeure de yoga, une psychologue, une ostéopathe, une experte de la médecine chinoise pédiatrique, une réflexologue et une psychomotricienne. L'activité a démarré en janvier 2024.

> « L'idée du projet est de trouver en un seul lieu des réponses aux problématiques des mamans. »
>
> *Cécile Paulin*

« J'ai choisi ce lieu par opportunité mais c'est également un emplacement facile d'accès par rapport à de plus grandes villes comme Carpentras ou Avignon. »
Les autres professionnelles qui travaillent avec Cécile Paulin le font comme elle, en indépendante. « Pour ma part, je me focalise sur le massage et la gestion collective du bâtiment, poursuit la fondatrice de Parent'Elle. Au départ nous étions trois. Très rapidement, l'équipe s'est agrandie spontanément avec 8 personnes au final, dans le même état d'esprit. L'idée du projet est de trouver en un seul lieu des réponses aux problématiques des mamans. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Une partie de l’équipe des intervenantes de Parent’Elle. DR

**Le bien-être féminin**

« Au départ, l’équipe voulait se cantonner à la période périnatale. Nous nous sommes rendu compte qu’il fallait élargir notre activité à la femme de l’accouchement jusqu’à la ménopause, pour toucher une clientèle plus large. L’activité a ainsi commencé début 2024 avec la pose des fondations si je puis dire. » Des animations sont également organisées pour se faire connaître comme le Café des parents et les Nanapéros. Le site internet est en cours de création. En ce début d’année 2025, l’objectif est de développer l’activité pour partir sur un rythme de croisière. Pour cela, Cécile Paulin commence une démarche commerciale. Elle a par exemple noué des contacts avec l’école primaire de Jonquerettes afin de participer à une journée d’information auprès des parents. Elle va aussi rentrer en relation avec la Maison de l’Enfance de la Cove ou encore avec des médecins autour de la nutrition et de la pédiatrie.

**Un prix national**

Cécile Paulin est fière d’avoir obtenu pour sa première année le prix 101 femmes entrepreneures, avec le Coq Créa, décerné par BPI France. « Nous avons eu ce prix féminin pour le département de Vaucluse. 101 entreprises de tous secteurs d’activité ont été retenues sur 15 000 dossiers sur toute la France. Je

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

suis allée recevoir ce prix à Matignon avec une grande satisfaction. À cette occasion, j'ai pu faire des rencontres avec d'autres cheffes d'entreprise. Nous avons ainsi créé un réseau et cela me soutient grandement sur des sujets




Cécile Paulin à Matignon lors de la remise des prix des 101 femmes entrepreneures 2024. DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

# 8 mars, la Journée internationale des droits des femmes à Avignon



**Mettons-nous d'accord, le 8 mars, c'est la Journée internationale des droits des femmes et non pas la Journée de la femme !**

La Journée internationale des droits des femmes trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du XXe siècle, en Europe et aux États-Unis, réclamant des meilleures conditions de travail et le droit de vote. C'est en 1975, lors de l'Année internationale de la femme, que l'Organisation des Nations Unies a commencé à célébrer la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars.

**Une journée d'action**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Le 8 mars est une journée de rassemblements à travers le monde et l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. Traditionnellement, les groupes et associations de femmes militantes préparent des événements partout dans le monde pour fêter les victoires et les acquis, faire entendre leurs revendications, améliorer la situation des femmes. C'est aussi l'occasion de mobiliser en faveur des droits des femmes et de leur participation à la vie politique et économique. Les Nations Unies définissent chaque année une thématique différente qui est pour 2024 : « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme. »

# Le 8 mars à Avignon

**Frédéric Pagès — agrégé de philosophie et journaliste au Canard Enchaîné — revient au Théâtre des Halles pour un nouvel opus des Philosophes en chair et en os : *Les femmes et la philosophie***

Chaque conférence est rythmée par les improvisations d'un musicien, lors de courtes pauses. Sur un écran, des photos et cartes géographiques sont projetées. Après chaque représentation, un échange est proposé au public. Après Rousseau, Spinoza et Nietzsche, il aborde, en ce 8 mars, la question des femmes et de la philosophie. Au banquet athénien, elles n'étaient pas là pour discourir, ni à l'église, pas davantage dans les académies savantes. Pour justifier cette exclusion, les philosophes ont développé, depuis l'Antiquité, un bêtisier misogyne.

En contre-feu, quelques femmes lumineuses ont inventé des lieux où elles pouvaient occuper la scène sans offenser les règles. Au XVIII$^{e}$ siècle, dans toute l'Europe, les salons, animés généralement par des femmes, furent une pièce maîtresse des Lumières et de leur diffusion. Il faut attendre le XX$^{e}$ siècle pour que brillent des grands noms tels qu'Hannah Arendt, Simone Weil, Simone de Beauvoir. Reste une question dérangeante : et si la philosophie restait une affaire d'hommes ?
***Vendredi 8 mars. 20h. Tarif unique. 10€. Théâtre des Halles. Rue du Roi René. Avignon. 04 32 76 24 51.***

**Femmes et paysage en Méditerranée, sous la culture, l'agriculture**

Conférence présentée par Nathalie David, éditrice et créatrice du lieu 'Le jardin singulier'.

Dans la plus petite commune du Vaucluse, Saint-Léger-du-Ventoux, est né un lieu, le Jardin Singulier : dans l'ancienne maison forestière, l'association Esprit des lieux a installé sa librairie, sa maison d'édition, un restaurant où sont proposés plats et boissons à partir de productions locales, un jardin où l'on peut flâner en rencontrant quelques installations artistiques, mais surtout où l'on peut rencontrer des gens, se reposer, se ressourcer au milieu des arbres, car oui, le Ventoux est un jardin !
***Jeudi 7 mars 2024. 18h30 à 20h. Espace Étoile MAIF. 139 avenue Pierre Sémard. Avignon. 04 32 76 24 66. contact@volubilis.org http://www.volubilis.org***

**La Journée internationale des droits des femmes à la Maison pour tous Monfleury**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

La journée débutera dès 18h par la présentation des expositions *Je suis*, une série de fresques et tableaux réalisés par des adhérents de la Maison pour tous. À partir de 19h30, un repas – tajine de bœuf aux pruneaux, tiramisu – et une animation 'Et nous les femmes', faite par Camille Giry, comédienne humoriste et femme engagée.
***Vendredi 8 mars. 19h30. Repas et animation. 12€/personne pour adhérent. 15€ pour non-adhérent. Inscription. Site Champfleury. 2 rue Marie Madeleine. Avignon. 04 90 82 62 07.***

**Un petit festival cinématographique organisé par l'association Osez le féminisme 84, en partenariat avec le cinéma Le Vox et l'association Miradas Hispanas**

*Primadonna*, film italien de Marta Savina sorti en France le 17 janvier 2024. Sicile, 1965. Lia a grandi dans un village rural. Elle est belle, têtue et sait ce qu'elle veut. Lorenzo, fils d'un patron local, tente de la séduire. Lorsqu'elle le rejette, fou de rage, il décide de la prendre de force. Au lieu d'accepter un mariage forcé, Lia le traîne au tribunal. Cet acte va pulvériser les habitudes sociales de son époque et va ouvrir la voie au combat pour les droits des femmes. Ce drame a une grande portée historique moderne, celle de l'Italie des années 60. Il s'inspire de l'histoire vraie de Franca Viola. Cette femme italienne est restée dans les mémoires pour avoir refusé un « mariage réparateur ».
***Jeudi 7 mars. 20h. Débat animé par Osez le féminisme 84 (OLF). Cinéma Le Vox. 22 Place de l'horloge. Avignon.***

***Gisèle Halimi, la cause des femmes*, un documentaire de Cédric Condon**

Ce documentaire sorti en 2022 retrace le parcours courageux de l'avocate engagée, de la militante féministe et de la femme politique, entre ses combats et ses victoires.
***Vendredi 8 mars. 20h30. Débat animé par OLF avec l'ancienne députée et avocate Souad Zitouni en témoin. Cinéma Le Vox. 22 Place de l'horloge. Avignon.***

***Ana Rosa* en présence de la réalisatrice Catalina Villar**

Le mot de la réalisatrice : « Une unique photo d'identité retrouvée après la mort de mes parents : celle de ma grand-mère, Ana Rosa, morte avant ma naissance et dont on ne parlait jamais dans la famille. Je savais seulement qu'elle avait subi une lobotomie. En tirant les fils de ce drame, j'explore les liens de la psychiatrie avec la société de son temps et la place très particulière des femmes dans cette histoire… »
***Samedi 9 mars. 20h. Débat coanimé par OLF et Miradas Hispanas. 5 à 8,50€. Cinema Le Vox. 22 place de l'horloge. Avignon. 04 90 85 00 25.***